



Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

Entraîneur de développement (anciennement Niveau 1) - Évaluation

L'évaluation porte principalement sur les habiletés d'intervention de l'entraîneur au cours d'une ou de plusieurs séances d'entraînement. Un entraîneur doit avoir fait l'atelier entraîneur de développement et le module multisports Introduction à la compétition-Partie A pour faire son évaluation.

Volleyball et volleyball de plage

- Avoir suivi l'atelier entraîneur de développement. (anciennement niveau 1 technique)
- Avoir suivi le module multisports Introduction à la Compétition – Partie A
- Accumuler 40 heures d'intervention auprès d'une équipe qui évolue dans un réseau de compétition et remplir le [formulaire d'accréditation pratique](#) dûment signé par un responsable de votre institution ou de votre club.
- Remettre les plans d'entraînement des 40 heures d'intervention.
- Remettre le [formulaire d'évaluation du comportement d'intervention à l'entraînement](#) rempli par un entraîneur certifié niveau 2 ou plus.
- L'entraîneur évalué doit avoir une copie de l'entraînement pour l'évaluateur et remettre également une copie à Volleyball Québec avec son évaluation.
- Remettre le [formulaire d'observation d'entraînement d'un entraîneur](#) certifié niveau 2 ou plus. Vous observez un entraîneur de niveau supérieur.
- Remplir le [plan d'action en cas d'urgence](#).
- Être membre de Volleyball Québec.
- Faire parvenir l'ensemble de votre portfolio d'évaluation pratique par la poste à Volleyball Québec et y joindre un chèque au montant de 15\$. Faire le chèque au nom de Volleyball Québec.